



GT n°5 « reprise des négociations » du 23/09/2021 : communiqué commun

Deux mois et demi... pour ça ?!

Depuis le groupe de travail (GT) du vendredi 4 juin, nos organisations syndicales (OS) sont engagées dans un cycle de discussions relatives aux négociations sur le transfert des missions fiscales (T.M.F.), à travers l'organisation de 4 GT thématiques :

- mardi 08 juin : reclassement et suivi individuel ;
- lundi 21 juin : accompagnement formation ;
- mercredi 23 juin : accompagnement financier ;
- mercredi 30 juin : perspectives métiers DGDDI et synthèse.

Ce cycle de GT n'ayant pas abouti, en raison des manques et non prises en compte de nos revendications par la « haute » administration, celui-ci a repris ce jour.

Après 2 mois et demi, nos attentes étaient fortes. Notre déception l'est tout autant.

- **L'accord se concentrera sur l'accompagnement individuel** RH des agents restructurés, alors que la DG a déjà annoncé se limiter au standard Fonction publique, à enveloppe constante.
- **La volonté de discuter sur les futures orientations stratégiques serait intégrée dans l'accord... Mais sans rien de concret** à cette heure. Ni grandes lignes (géographie sanctuarisée des services, renforcement des contrôles, facilité par un développement d'outils ergonomiques par exemple...), ni enveloppe budgétaire. Bref des mots qui n'engagent à pas grand chose, ne donnant aucune visibilité sur les moyens. Cela est en effet renvoyé à dans 6 mois, *courant 1^{er} semestre 2022*).
Pendant ce temps, nos missions de service public continueront de ne pas être convenablement assurées. Et dans nombre d'endroits, les besoins continueront d'être criants. Sans volonté annoncée de modifier quoi que ce soit.
- **La mesure d'ordre général d'accompagnement collectif est refusée** par la Direction générale. Elle a mandat politique ministériel pour (ou contre...) cela.
C'est renvoyé... au mieux à la fin de l'année, à d'éventuelles discussions engagées en interdirectionnel au niveau ministériel. Avec la campagne pour les élections présidentielles à venir, tout porte à croire que cela sera plutôt renvoyé aux calendes grecques.

Ce 23 septembre, la DG fixe un délai limite à la signature fixé au 15 octobre. La DG annonce donc poliment la fin de la volonté du ministre d'engager de réelles négociations d'ensemble. Sans cesse décalé, l'horizon s'éloigne tel un mirage. La montagne annoncée voilà plusieurs mois accouche d'une souris. C'est une *trahison* de l'accord de méthode tacite fixé avec l'autorité politique et administrative. Nous en prenons acte. Cela est manifestement regrettable et nous le condamnons.

Nous réitérons notre opposition absolue au transfert des missions fiscales ! Nous sommes fatigués d'être, baladés de réunions en réunions, en dépit des éléments que nous avons apporté.

Les personnels des Douanes méritent un autre sort que celui réservé par la Direction générale et le ministère en l'état.

Collègues ! C'est désormais à vous de fixer nos modalités d'actions futures, que cela soit par la poursuite de discussions ou par tous autres moyens que vous jugerez plus appropriés.